

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00502

Numéro SIREN : 819 552 811

Nom ou dénomination : AARNOL

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt 2007

AARNOL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 Avenue des Châtelets – 22 440 PLOUFRAGAN
R.C.S. SAINT BRIEUC 819 552 811

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

**DOCUMENTS DÉPOSÉS
EN ANNEXE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS DE SAINT BRIEUC**

**COMPTES ANNUELS APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 31.03.23**

CERTIFIÉS CONFORMES A L'ORIGINAL

*certifiés conformes à
l'original*

A stylized handwritten signature in dark ink, consisting of a large 'A' shape with a horizontal line extending to the right.

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

20.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	252 012		252 012	252 012		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total II	252 012		252 012	252 012		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	80 547		80 547	51 577	28 971	56.17
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	12 697		12 697	6 681	6 016	90.05
	Charges constatées d'avance (3)	234		234	234		
	Total III	93 479		93 479	58 492	34 987	59.81
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	345 491		345 491	310 504	34 987	11.27

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	241 959	185 384	56 576	30.52
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	62 706	56 576	6 131	10.84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	7 012	7 012		
	Total I	312 778	250 071	62 706	25.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	29 731	59 094	29 363	49.69
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	0	0		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 982	1 338	1 644	122.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	32 713	60 432	27 720	45.87
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	345 491	310 504	34 987	11.27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 713 30 785

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 345 490.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 62 706.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	252 012		
TOTAL	252 012		
TOTAL GENERAL	252 012		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			252 012	
TOTAL			252 012	
TOTAL GENERAL			252 012	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	7 012				7 012
TOTAL	7 012				7 012
TOTAL GENERAL	7 012				7 012

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	80 547	80 547	
Charges constatées d'avance	234	234	
TOTAL	80 782	80 782	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	29 731	29 731		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 982	2 982		
Groupe et associés	0	0		
TOTAL	32 713	32 713		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 281			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais acquisition des titres	Linéaire	05 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 350
Total	1 433

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	234
Total	234

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 647
- Caution de Mme Guerin à hauteur de 80 000 E	
- Caution de M Nicol à hauteur de 80 000 E	
- Nantissement des parts sociales TPELEC	
Total	29 647

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- TPELEC	308 608	49.00	59 560
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

20

AARNOL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 Avenue des Châtelets – 22 440 PLOUFRAGAN
R.C.S. SAINT BRIEUC 819 552 811
(la « Société »)

EXTRAIT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS**Le** 31.03.2023**A 9 heures**

.../...

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide, conformément à la proposition de la Présidente, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, d'un montant de 62 706,40 euros ainsi qu'il suit :

- distribution aux associés, à titre de dividendes, d'une somme de 43 000 Euros, représentant un dividende "brut" de 430 Euros par action, ouvrant droit en totalité à l'abattement prévu par l'article 158.3 2° à 4° du CGI,
- affectation du solde, soit la somme de 19 706,40 Euros, au compte "autres réserves".

Il est précisé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

certifié conforme à
l'original

